

Bien étiqueter mes produits fermiers bio

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'étiqueter ses produits alimentaires bio selon la réglementation en vigueur

CONTENU

- Comprendre et repérer les mentions générales d'une étiquette
- Maîtriser les aspects réglementaires généraux
 - o Mentions obligatoires
 - o Mentions facultatives
 - o Focus sur la réglementation bio
- Concevoir des étiquettes réglementaires pour l'ensemble de ses produits
 - o Atelier participatif de relecture d'étiquettes de stagiaires
 - o Conception de l'étiquette et charte graphique

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques en salle illustrés par des exemples concrets
Supports photos
Echanges entre participants et intervenant

Moyens matériels :

Paperboard, vidéoprojecteur
Pas de matériel spécifique nécessaire

INFOS PRATIQUES

Lieu : secteur Carros

Date : Jeudi 25 janvier 2024

Durée : 7 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant : Angélyke DOUCEY, Agribio06

Responsable de formation : Agnès SARALE, animatrice en productions animales, agribio06.agnes@bio-provence.org ou 06 64 42 07 97.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarifs : Prise en charge à 100% par les fonds VIVEA 340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 22/01/2024.
- **Inscription via le formulaire** [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services (CGS)** à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**